

(Version française)

Question avec demande de réponse écrite E-004544/19
à la Commission
Thierry Mariani (ID)
(19 décembre 2019)

Objet: Désindustrialisation dans les États membres

Alors que la France, et bien d'autres États membres, souffre toujours des effets désastreux de la désindustrialisation, l'Union européenne se décrédibilise en ne proposant aucun plan sérieux de soutien aux régions sinistrées par les fermetures d'usine.

Un document intéressant du service de recherche du Parlement européen vient confirmer les craintes relatives à la capacité d'adaptation des entreprises de l'Union européenne face à des marchés changeants. Il constate que l'industrie joue un rôle capital dans le modèle économique et le modèle de croissance de l'Union européenne et qu'elle se trouve à la croisée des chemins, car de plus en plus touchée et modelée par de nouvelles forces de rupture, telles que la poussée des nouvelles technologies ou les mutations du contexte géopolitique ⁽¹⁾.

Malheureusement prisonnier de principes économiques néolibéraux, le service de recherche poursuit en indiquant que la flexibilité du cadre en place devrait permettre au marché, plutôt qu'aux forces politiques, d'intervenir dans les choix stratégiques à effectuer pour déterminer les domaines de l'industrie qu'il faut soutenir ⁽²⁾.

Cette approche est gravement contradictoire, car les évolutions fondamentales relevées dans la première citation s'appuient sur de forts engagements d'État dans la construction de champions industriels (Chine, Asie du Sud-Est) ou sur l'instrumentalisation de l'État au service des entreprises (Patriot Act aux États-Unis). Comment l'Union européenne entend-elle sortir de cette aporie économique?

Réponse donnée par M. Breton au nom de la Commission européenne
(4 mai 2020)

L'industrie de l'Union européenne est numéro un au niveau mondial dans de nombreux secteurs bien établis, comme les machines, l'automobile, les produits pharmaceutiques et les produits chimiques, ainsi que dans des secteurs émergents tels que l'énergie et les produits propres.

Le 10 mars 2020, la Commission a présenté une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe ⁽³⁾ visant à soutenir la transition vers la neutralité climatique et la transformation numérique, à rendre l'industrie de l'Union plus compétitive à l'échelle mondiale et à renforcer l'autonomie stratégique. Cette stratégie s'inscrit dans un ensemble plus vaste de mesures industrielles, qui comporte aussi une stratégie axée sur les PME ⁽⁴⁾, une communication sur le repérage et l'élimination des obstacles au marché unique ⁽⁵⁾, un plan d'action pour le marché unique ⁽⁶⁾ et un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire ⁽⁷⁾.

La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe revêtira une grande importance pour l'orientation de l'action à mener en Europe pour faire face à la crise du COVID-19 et piloter la reprise économique, car elle expose une vision à long terme d'une industrie européenne plus verte, plus numérique et plus résiliente. Elle met également un accent nouveau sur les écosystèmes industriels. La Commission examinera, avec les milieux industriels et d'autres parties prenantes, les risques et les besoins des écosystèmes industriels, dans la perspective de la reprise et de la transformation.

Dans le cadre des efforts européens, l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus permettra aux autorités nationales et régionales de mobiliser des ressources non allouées des Fonds structurels et d'investissement européens à hauteur de 37 milliards d'euros, en privilégiant les secteurs les plus touchés; elle propose en outre un taux de cofinancement de l'Union de 100 % pour la période 2020-2021. En outre, le Fonds européen d'investissement a publié un appel d'un montant de 8 milliards d'euros grâce auquel les petites et moyennes entreprises, notamment dans le secteur du tourisme, peuvent, où que ce soit en Europe, demander un financement au titre du programme COSME ⁽⁸⁾ et auprès d'intermédiaires financiers dans le cadre de l'instrument InnovFin ⁽⁹⁾.

⁽¹⁾ Service de recherche du Parlement européen, «EU industrial policy at the crossroads», p. 27. Texte original en anglais: «As shown above, industry plays a pivotal role in the EU's economy and growth model. At the same time it may well be at an important crossroads as it is increasingly affected and shaped by new disruptive forces, ranging from the rise of new technologies to changing geopolitical circumstances.» ([https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2019/644201/EPRS_IDA\(2019\)644201_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2019/644201/EPRS_IDA(2019)644201_EN.pdf)).

⁽²⁾ Ibid., p. 28. Texte original en anglais: «Flexible framework conditions on the other hand should allow the market, rather than political forces, to be involved in making strategic choices of the industrial areas to be supported».

⁽³⁾ COM(2020) 102 final.

⁽⁴⁾ «Une stratégie axée sur les PME pour une Europe durable et numérique», COM(2020) 103 final.

⁽⁵⁾ COM(2020) 93 final.

⁽⁶⁾ «Plan d'action à long terme visant à mieux mettre en œuvre et faire respecter les règles du marché unique», COM(2020) 94 final.

⁽⁷⁾ «Un nouveau plan d'action pour une économie circulaire — Pour une Europe plus propre et plus compétitive», COM(2020) 98 final.

⁽⁸⁾ <https://ec.europa.eu/easme/en/cosme>

⁽⁹⁾ <https://www.eib.org/fr/products/blending/innovfin/>

La mobilisation commune et le travail en partenariat des institutions de l'Union, des États membres et des milieux industriels permettront de tirer le meilleur parti de la reprise et de la transformation industrielle.
